



L'intersyndicale CGT – CFDT – FO - SOLIDAIRES du CHSCT de Normandie profite de la tribune qui lui est offerte aujourd'hui dans cette instance pour attirer l'attention sur la situation plus que critique dans les CHSCT locaux.

Nous nous faisons aujourd'hui les porte-parole de la souffrance des collègues de la région Normandie mais également de toutes les régions de France au vu du nombre exponentiel de suicides dans nos administrations respectives. Nous avons d'ailleurs une pensée émue pour notre collègue et camarade Douanier qui s'est pendu dans son service il y a à peine 15 jours.

Nous dénonçons avec force l'empressement de l'administration à faire admettre par voie de presse que ce suicide est uniquement lié à la sphère personnelle alors que nous sommes nombreux à avoir lu le texto envoyé par Monsieur Roberto Joséphine dans lequel il dit très clairement que son geste est lié au travail.

Nous en profitons d'ailleurs pour vous rappeler que l'administration est pénalement responsable de la santé et de la sécurité des agents des Ministères Économiques et Financiers. Par conséquent, Mesdames et Messieurs les Ministres, jusqu'à quand allez-vous tolérer que des collègues se pendent, retournent leurs armes de service contre eux parce qu'ils se sentent oubliés, ignorés, maltraités, délaissés, moqués, dévalorisés ; que leurs services ferment, que leurs missions soient données à d'autres, que les applications informatiques soient devenues si complexes qu'elles leur laissent un sentiment d'inutilité et d'incompétence ... Devons-nous continuer ? Devons-nous vous donner des noms ? Ceux des conjoints ? Ceux des orphelins ? Ceux des collègues qui pour certains resteront traumatisés jusqu'à la fin de leur carrière ?

Tiens, justement, parlons-en des collègues de Madame Pascale Collin qui s'est pendue dans les archives du service des Finances Publiques à Yvetot en septembre 2019. Aujourd'hui encore, certains d'entre eux sont toujours en arrêt de travail, continuent à demander l'aide de la psychologue du travail, font des cauchemars, se font des reproches, se sentent responsables ...

Comment est-il possible que les collègues en soient arrivés là alors que Madame Pascale Collin avait prévenu qu'elle ne pourrait supporter la mise en place de la géographie revisitée ? Comment, encore aujourd'hui, en réunion d'enquête sur son suicide, la psychologue au travail et le médecin de prévention nous annoncent que de nombreux collègues d'Yvetot accusent la géographie revisitée d'être à l'origine de leur malaise ?

Ce ne sont pas les représentants du personnel qui l'affirment mais des participants extérieurs à notre monde, monde qui n'entend plus les cris de détresse du personnel.

En Normandie, deux collègues se sont suicidés depuis mars 2017 ; 2 commissions d'enquête, du travail supplémentaire, des préconisations, des rapports à présenter en CHSCT, des réunions, des questionnaires à rédiger et à compiler. Les collègues qui acceptent d'intégrer ces commissions ne ménagent pas leur peine pour tenter d'améliorer la situation dans les services pour qu'enfin plus aucun d'entre nous ne mette fin à ses jours à cause de son travail.

En vain ... Depuis le suicide de Monsieur Michaël Rivalan en mars 2017 et la présentation du rapport de la commission d'enquête en juin 2019 en CHSCT, les préconisations ont été mises en ligne sur l'intranet mais jamais présentées dans les services. Pouvez-vous nous dire ici, dans cette instance, si vous pensez sérieusement que les collègues ont le temps et l'envie d'aller lire seul les préconisations suite à un acte suicidaire ?

Au contraire, bien au contraire et ce n'est pas faute de le répéter à l'administration ; ce que les collègues réclament c'est de l'écoute, de la disponibilité, de l'attention, de l'humanité, du dialogue, de l'information en présentiel, du temps, des échanges, du collectif ...

Ils exècrent les e-formations, les triples écrans, les applications informatiques toujours plus incompréhensibles et de plus en plus éloignées de leur mission de service public, les écrans, les écrans, toujours les écrans !

Hélas aujourd'hui, nous voilà dans une situation inédite et ô combien douloureuse, nous constatons amèrement que l'administration n'est pas allée au bout de sa démarche concernant la présentation des préconisations au personnel ... Hasard ? Volonté ? Dénier ? Refus ? Manque de temps ? Nos questions sont nombreuses et trop souvent restées sans réponse ...

Quoi qu'il en soit, nous repartons sur une autre enquête, comment se satisfaire d'un travail inachevé voire bâclé qui laisse un goût amer dans la bouche ? En tant que représentants du personnel, nous avons un devoir de protection et d'assistance à nos collègues et nous aurions imaginé que vous aussi ... peut-être les salons feutrés de Bercy vous protègent de cet aspect des choses ? Vous avez de la chance de pouvoir vous détacher du quotidien des agents, agents qui souffrent, qui manifestent, qui espèrent, qui se révoltent.

Mais le pire est ailleurs, ce sont ceux qui souffrent en silence, qui se taisent, qui subissent, qui sont relégués parce que dépassés, malades, accidentés de la vie, ceux qui mettent un point d'honneur à exercer leur travail malgré les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien, ceux qui se croient protégés par ce qu'ils ont toujours obéi, ceux qui ont confiance encore en vous car il y en a ... peu mais il y en a ! Certes, ce n'est pas la majorité et l'administration commence à se rendre compte de la défiance que les collègues ont envers elle et il faudra plus que des guides, des décrets et des notes d'orientations ministérielles pour inverser la tendance ! Il faudra des ACTES, de la FRANCHISE, du RESPECT.

Ce débat a eu lieu au sein de la commission d'enquête le 10 février dernier et la représentante de l'administration des Finances Publiques a fait les frais de cette politique de déni et de mépris de l'administration depuis toutes ces années ; elle admet qu'il est difficile d'aller dans les services pour se retrouver face aux collègues. Le plus aberrant est que cela l'étonne.

Nous n'allons pas ici lui rendre un hommage vibrant car elle est obligée de participer à cette commission car désignée d'office et elle a le mérite d'essayer de faire de son mieux mais par ce qu'il y a un mais ... Les moyens seront-ils donnés pour que les préconisations soient prises et comptent ? Là est tout le problème ... L'absence de la Directrice de Finances Publiques dans les instances représentatives est révélatrice du manque de considération de l'administration envers les collègues. Malgré nos demandes incessantes de rencontrer Madame Dufay, son absence nous conforte dans notre position de défiance. Et même si cela vous étonne, nous ne sommes pas seuls à réclamer sa présence, au sein même des rangs de la parité administrative, quelques voix s'élèvent pour dénoncer les comportements inadaptes de la hiérarchie de Finances Publiques.

Vous vous imaginez bien que les discussions au sein de la commission d'enquête peuvent être parfois vives et que très rapidement les avis entre les membres peuvent diverger, il nous semble que c'est ce qui va arriver lors de la présentation des préconisations au prochain CHSCT. En effet, fort

de l'appui de la psychologue du travail et la médecine de prévention, nous n'imaginons pas un instant présenter une liste de préconisations sans évoquer la géographie revisitée. Il semble que cela ne soit pas entendu de la même façon par la parité administrative de la commission et ce qui est le plus inadmissible est que la représentante de Finances Publiques a certainement des consignes en ce sens ...

C'est en cela que la mise en application des préconisations nous semble compliquée et c'est pourquoi nous nous retrouvons ici aujourd'hui. Admettez que les restructurations, les fermetures de services et les suppressions d'effectifs que les collègues subissent sont largement responsables du mal-être grandissant et de la souffrance des collègues dans les services.

Nous aimerions vous convaincre du bien fondé de l'arrêt de toutes ces réformes qui sont inutiles et iniques mais nous savons que notre discours est inaudible auprès de vous. Quel dommage. Un jour, vous aurez à répondre de vos responsabilités.

Sur le sujet qui nous concerne ici à savoir les suites données aux commissions d'enquête, il semble que l'issue de nos travaux finisse en cul de sac. Pour autant, nous tenons à saluer les demandes du Président concernant les préconisations, son humanité lors du premier CHSCT après l'annonce du suicide, sa bienveillance quant au respect de la minute de silence ou ses requêtes auprès de Finances Publiques. Nous regrettons souvent que toutes les directions ne prennent pas leurs missions de santé et de sécurité avec le même intérêt.

L'ensemble de nos préconisations n'est pas tout à fait finalisé mais puisque nous nous trouvons ici aujourd'hui, vous en aurez la primeur ainsi vous pourrez constater que nos demandes ne semblent pas insurmontables au vu du quotidien vécu par les agents :

- Reconnaître que la géographie revisitée est largement responsable du mal-être des collègues dans les services et se donner les moyens pour que les collègues aient une visibilité concernant leur avenir.
- Faire en sorte que tous les acteurs de la prévention disposent d'un outil commun afin de ne laisser aucun dossier de côté.
- Augmenter la quotité des assistants de prévention (pour exemple, 1 assistant de prévention en Douane pour 457 agents, 1 aux Finances publiques pour 1400) et 1 à l'INSEE.
- Soulager l'assistant de prévention de Finances Publiques de sa mission de correspondant handicap.
- Mise en place de Réunion Mensuelle d'Informations (montantes et descendantes) avec la présence de l'assistant de prévention ou du conseiller social au moins une fois par an.
- Remplacement des e-formation par des formations en présentiel.
- Formation en santé et sécurité des nouveaux arrivants.
- Création d'espaces de convivialité à Yvetot et également dans tous les services où les collègues en font la demande.
- Formation « prévention des risques psycho-sociaux » qui incombent aux chefs de service.
- Séminaire annuel pour les catégories B et C sur les risques psycho-sociaux.

Et également ... les préconisations de notre première enquête qui n'ont toujours pas été présentées aux personnels :

- Une formation continue pour tous les agents aux problématiques CHSCT : instances, acteurs, outils d'alerte ...
- Les moyens de communication dématérialisés n'apportent pas la même proximité que le contact humain. Il faut trouver une organisation de travail qui favorise les échanges et contacts humains.
- Mise en place d'un réel soutien hiérarchique, technique et humain des services de la direction. Il faut aider les cadres dans le management et dans les conduites de changement.
- Améliorer quantitativement et qualitativement la communication et les rapports entre agents et les chefs de services.
- Développer un climat d'appartenance et de collectif.
- Faire en sorte que les signalements des médecins de prévention fassent l'objet d'un retour de la part de la direction pour le suivi médical.

Voilà, vous disposez de nombreux éléments qui vous permettront de vous rendre compte si nos demandes sont légitimes ; nous ne doutons pas un instant que votre conscience vous permette de faire le bon choix.

Les collègues Normands vous remercient pour votre écoute et espèrent que vous prendrez les bonnes décisions les concernant.